



[ACCUEIL](#) | [POLITIQUE](#)

Couillard promet un changement de culture au MTQ, l'opposition réclame le grand ménage

PUBLIÉ LE JEUDI 9 JUIN 2016 À 9 H 19 | Mis à jour le 9 juin 2016 à 16 h 24

Le reportage de Julie Dufresne

À l'Assemblée nationale, les partis d'opposition demandent des comptes au gouvernement au lendemain des révélations explosives faites par deux ex-employées du ministère des Transports (MTQ), Annie Trudel et Louise Boily. Le premier ministre Philippe Couillard admet que les problèmes sont « très sérieux », mais s'en remet à l'appareil administratif pour piloter un nécessaire changement de culture au MTQ.

Un texte de François Messier  

Tour à tour jeudi matin, le Parti québécois et la Coalition avenir Québec ont exigé d'entendre en commission les deux hautes fonctionnaires du ministère qui auraient torpillé le travail de Mmes Trudel et Boily, soit la sous-ministre adjointe, Danielle Cantin, et la directrice des enquêtes du MTQ, Nathalie Noël.

Ils déplorent que les députés libéraux se soient opposés mercredi à ce que ces dernières soient convoquées à leur tour devant la Commission de l'administration publique.

« Très clairement, il y a de la manipulation. Est-ce que ça profite à quelqu'un? C'est la bonne question. Nous n'avons pas encore cette réponse-là. Et si oui, à qui? C'est pour ça que nous avons besoin de continuer à questionner. »

— La députée péquiste Martine Ouellet

Le leader parlementaire de la CAQ, Éric Caire, demande également que l'ex-patronne des deux femmes, Dominique Savoie, soit congédiée en bonne et due forme par le gouvernement. Selon lui, le gouvernement ne devrait lui verser ni allocation de transition ni allocation de départ. La porte-parole du PQ en matière de transports, Martine Ouellet, juge également anormal que Mme Savoie soit toujours en poste, malgré les « outrages aux parlementaires » qu'elle aurait commis.

Mme Savoie a été démise de ses fonctions de sous-ministre des Transports en mai, mais relève toujours du Secrétariat aux emplois supérieurs, au sein du Conseil exécutif, qui est le ministère du premier ministre. Elle n'a pas reçu de nouvelle affectation, mais continue de recevoir son salaire.

« Il y a tellement d'éléments, tellement de témoins différents, tellement d'éléments de preuve, que je ne vois pas comment on pourrait douter un tant soit peu que Mme Savoie a minimalement mérité un congédiement séance tenante. »

— La députée caquiste Éric Caire

Le chef de la CAQ, François Legault, réclame quant à lui le congédiement du ministre des Transports, Jacques Daoust, et le remplacement du sous-ministre aux Transports par une personne provenant de l'extérieur de l'appareil gouvernemental.

Les deux nouveaux titulaires de ces postes devraient également être obligés de témoigner tous les trois mois devant une commission parlementaire, a-t-il ajouté.

« La situation a assez duré. Ce qu'on a entendu, ça dépasse les limites du raisonnable. [...] Ce doit être le début d'un grand ménage. Nous devons combattre, avec toute l'énergie possible, ce cancer au ministère des Transports qui ne fait qu'accroître le cynisme de la population à l'endroit de toute la classe politique. »

— François Legault, chef de la CAQ

Le chef intérimaire du PQ, Sylvain Gaudreault, a aussi demandé que M. Daoust soit démis de ces fonctions.

« Pour mettre fin à une culture comme celle du MTQ, pour mettre fin à une culture du secret et de la falsification, ça prend un ministre qui est fort. Présentement, ce n'est pas ce qu'on a, on a un ministre qui

s'embrouille dans les scandales, un ministre qui est dans toute histoire, même avec Rona », a-t-il plaidé, en vain, lors de la période de questions.

La CAQ a par ailleurs obtenu du président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, la tenue d'un débat d'urgence pour faire la lumière « sur les allégations troublantes relatives à des actes d'intimidation et de falsification de documents au ministère des Transports ». Ce débat s'est mis en branle en fin d'avant-midi, après la période de questions. Il s'est poursuivi en après-midi, jeudi.

La crise au MTQ met de la pression sur Québec

Un nécessaire changement de culture, selon le gouvernement

Le premier ministre Philippe Couillard admet que la gestion du MTQ est un problème « très sérieux », qu'il juge « prioritaire ». Cela doit être « pris en main de façon excessivement ferme », « sans compromis » et être « corrigé dans l'intérêt public ».

Il affirme avoir discuté de toute l'affaire avec le ministre Daoust, qui conserve toute sa confiance, et avec le nouveau sous-ministre aux Transports, Denis Marsolais. Il dit avoir demandé à ce dernier de « prendre toutes les mesures requises » pour changer « le problème profond de culture ».

« Je lui ai assuré que toutes les ressources dont il aurait besoin lui seraient rendues disponibles, incluant des changements de personnel, des réorganisations, des actions précises sur le terrain », a déclaré M. Couillard. Selon lui, M. Marsolais va « procéder assez rapidement à des changements ».

« [M. Marsolais] est déjà en action. Il faut qu'il fasse l'évaluation de tout le personnel du ministère, à tous les étages, incluant dans les représentations régionales, et il faut le faire de façon méthodique. »

— Le premier ministre Philippe Couillard

Selon M. Couillard, le problème de culture qui touche le MTQ est « apparent maintenant », mais remonte à plus d'une vingtaine d'années. « Moi, je croise des gens qui ont travaillé à ce ministère-là il y a bien des années et qui me disent : "écoute, c'était pas mal comme ça dans mon temps" », a-t-il soutenu.

K36

Il revient à l'UPAC et à la vérificatrice générale de se pencher sur les allégations d'intimidation et de falsification de documents faites par Mme Trudel et Boily afin de déterminer si des gestes criminels ont été commis, a encore dit le premier ministre. Pas question cependant de mettre le ministère sous tutelle, puisqu'une telle option « n'existe pas ».

« Il faut se garder de déclencher une réaction de panique où on fait des changements rapides et non réfléchis. Ça prend quelqu'un qui va garder son calme. Moi je vais garder mon calme, mais je vais m'assurer également que les choses suivent leur cours et aillent dans la bonne direction. »

— Philippe Couillard

Par ailleurs, en marge de la présentation de son bilan de fin de session parlementaire, le premier ministre a dit fonder beaucoup d'espoir sur les législations à venir pour assainir la situation. Il a notamment évoqué le projet de loi sur la [création de l'Autorité des marchés publics](#), qui doit assurer une surveillance accrue des contrats, mais aussi le [texte sur la protection des lanceurs d'alerte](#).

En marge d'une réunion du Conseil des ministres, le ministre Daoust n'a que très brièvement commenté la situation. « Va falloir corriger ça. Très sérieusement », a-t-il déclaré dans un premier temps, en soulignant l'« excellent rapport de la situation » fait par Mmes Boily et Trudel.

« Ce n'est pas acceptable ce qui se passe là. C'est un changement de culture qui s'impose et on va s'en occuper », a-t-il précisé peu après.

« Je n'ai pas l'impression que personne a voulu volontairement cacher des choses dans l'entourage ou dans la haute fonction publique. Peut-être a-t-on sous-estimé ou mal lu les enjeux. Il ne s'agit pas, selon moi, d'enjeux spécifiquement administratifs. C'est beaucoup plus large et profond. »

— Philippe Couillard

Couillard ne peut rien faire contre Dominique Savoie

Philippe Couillard n'a donné aucun signe qu'il entendait limoger Dominique Savoie. L'ex-sous-ministre continue de relever du Conseil exécutif parce que le Québec est une « société de droit », dit-il, et qu'elle bénéficie de « conditions de travail qui s'appliquent à elle, quelles que soient les situations ».

Questionné plus tard dans la journée sur le maintien de Mme Savoie dans les rouages du gouvernement en dépit des révélations qui l'éclaboussent, le premier ministre a expliqué que cette réaffectation est conforme à la politique qui régit les hauts fonctionnaires en disponibilité.

Disant comprendre le malaise et la colère que cette situation peut susciter dans la population, Philippe Couillard a néanmoins plaidé pour que la principale concernée ait la chance de s'exprimer, que ce soit devant la vérificatrice générale ou auprès de l'UPAC, si celle-ci en fait la demande.

Pas d'outrage au Parlement

Le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, a conclu que le premier ministre n'avait pas commis outrage au Parlement lorsqu'il a déposé un document du MTQ en Chambre, le 18 mai dernier. L'ex-vérificatrice interne au MTQ Louise Boily a déclaré mercredi soir que ce document était un « faux ».

« [...] Rien ne me permet d'affirmer que le premier ministre aurait intentionnellement présenté, contrefait, falsifié ou altéré dans le dessein de tromper l'Assemblée nationale », a signifié Jacques Chagnon. Il a examiné la question à la demande du leader parlementaire de l'opposition, Bernard Drainville.